

Moncton, le 31 janvier 2022

L'honorable Arlene Dunn  
Ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises  
Ministre responsable d'Opportunités NB  
Place Chancery  
C. P. 6000  
Fredericton, NB E3B 5H1

**Objet : programme Aide d'urgence pour les travailleurs autonomes et demande de rencontre**

Bonjour Madame la Ministre,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour l'annonce récente du nouveau programme d'Aide d'urgence pour les travailleurs autonomes. Vous affirmez de la sorte l'importance de la contribution des travailleur.euse.s indépendant.e.s à l'économie de la province et votre volonté de les soutenir en temps de pandémie.

Nous désirons vous informer que les critères énumérés en ce moment pour être admissibles au programme font en sorte, malheureusement, que de nombreux artistes n'y auront pas accès. La proportion des artistes, ainsi que des travailleurs culturels, qui sont travailleur.euse.s indépendant.e.s est élevée et il est dommage de voir qu'ils et elles seront nombreux à ne pas y avoir droit. Nous souhaitons donc vous rencontrer pour en discuter.

Deux raisons principales motivent cette analyse des critères d'admissibilité du programme :

- L'incorporation exigée (« avoir un numéro d'entreprise actif et valide émis par l'Agence du revenu du Canada » et « être en règle avec le gouvernement provincial et le Registre corporatif du Nouveau-Brunswick »);
- Et l'exigence de revenus bruts de plus de 30 000 \$.

Le rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste qui a été remis en juin 2021 à l'Honorable Blaine Higgs, reprend les statistiques récentes sur les revenus des artistes : au Nouveau-Brunswick, les artistes ont gagné un revenu annuel médian de 24 200 \$ en 2016. **Cela signifie qu'en grande majorité, les artistes ne sont pas admissibles au nouveau programme que vous avez annoncé, car leur revenu n'atteint pas le seuil exigé.**

.../2

Nombre d'artistes déclarent leurs revenus tirés d'un travail autonome dans le formulaire T2125 de l'Agence de revenu du Canada (ARC). Il n'y a aucune exigence de la part de l'ARC qu'un individu obtienne un numéro d'entreprise, sauf quand les revenus tirés d'un travail indépendant dépassent les 30 000 \$. Alors, l'artiste s'inscrit à la TVH et obtient ainsi un numéro d'entreprise. **Cela signifie que pour les artistes et autres travailleurs culturels qui font moins de 30 000 \$ par année, il n'y a aucune obligation d'obtenir un numéro de compagnie et d'être en règle avec le Registre corporatif du Nouveau-Brunswick.**

Vous n'êtes pas sans savoir que, la pandémie a été dévastatrice pour notre secteur d'activité économique :

- Entre août 2019 et août 2021, le secteur Arts, spectacles et loisir a connu **une diminution de 41 % au niveau du PIB** au Canada;
- Au Nouveau-Brunswick, entre octobre 2019 et octobre 2021, il y a eu une diminution de 29 % des emplois dans le secteur Information, culture et loisir– **soit trois emplois sur dix perdus.**

Nous souhaitons vous rappeler que :

- Avant la pandémie, les industries des arts et de la culture contribuaient 572 \$ millions au PIB du Nouveau-Brunswick (2018);
- En 2016, le Nouveau-Brunswick comptait 8 469 emplois reliés au secteur des arts et de la culture;
- Le secteur de l'information, de la culture et du loisir au Nouveau-Brunswick a connu une croissance de 16,4 % – la plus grande croissance en emploi au Nouveau-Brunswick – dans la dernière décennie selon le New Brunswick Institute for Research, Data and Training.

Ainsi, nous devons maintenant miser sur la reconstruction de notre industrie et nous attaquer au sous-financement chronique du secteur. Avec le programme d'**Aide d'urgence pour les travailleurs autonomes**, vous êtes en mesure d'appuyer la reconstruction de notre secteur en encourageant la rétention des travailleurs et travailleuses du secteur, mais dont le travail est arrêté à cause des consignes de la Santé publique.

De plus, en décembre 2021, nous avons rencontré la ministre Tammy Scott-Wallace et le bureau du Premier ministre pour demander un soutien de votre gouvernement. **Nous demandons un investissement supplémentaire de 12,5 millions de dollars lors du budget 2022 :**

- 5 millions de dollars pour compléter la mise en œuvre de la politique culturelle;
- 5 millions de dollars pour réduire le sous-financement chronique du secteur (Direction arts et industries culturelles et artsnb);
- 2,5 millions de dollars pour la reconstruction du secteur et la création d'emplois.

.../3



Encore une fois, nous offrons nos services afin d'appuyer la reconstruction d'un secteur essentiel pour le développement de notre magnifique province. C'est pourquoi nous souhaitons vous rencontrer pour discuter de la présente.

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick est un organisme de services aux arts qui regroupe des artistes professionnel.le.s. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société. En tant que porte-parole et point de rassemblement des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, l'AAAPNB voit d'abord à défendre et à représenter les intérêts des artistes auprès des instances politiques et communautaires qui influent sur leur situation socioéconomique.

Recevez nos distinguées salutations.



Philippe Beaulieu  
Président



Carmen Gibbs  
Directrice générale

C.C.

Premier ministre Blaine Higgs [blaine.higgs@gnb.ca](mailto:blaine.higgs@gnb.ca)

Ministre Ernie Steeves, Finances [ernie.steeves@gnb.ca](mailto:ernie.steeves@gnb.ca)

Ministre Tammy Scott-Wallace, Tourisme, Patrimoine et Culture [tammy.scott-wallace@gnb.ca](mailto:tammy.scott-wallace@gnb.ca)

Louis Léger, chef de cabinet [louis.leger@gnb.ca](mailto:louis.leger@gnb.ca)

Sadie Perron, sous-ministre Développement économique et des Petites Entreprises et directrice générale OpportunitésNB [sadie.perron@onbcanada.ca](mailto:sadie.perron@onbcanada.ca)

Yennah Hurley, sous-ministre Tourisme, Patrimoine et Culture [yennah.hurley@gnb.ca](mailto:yennah.hurley@gnb.ca)

Jocelyne Mills, sous-ministre adjointe Tourisme, Patrimoine et Culture [jocelyne.mills@gnb.ca](mailto:jocelyne.mills@gnb.ca)

